

Clauses d'insertion

Annexe au Rapport d'activité 2020 de CREATIV'

BILAN

Clauses d'insertion

2020

Creativ'
17, avenue Champollion
21000 DIJON

Tel : 03 80 28 03 20
Mail : contact@creativ21.fr

retrouvez nous sur :
creativ21.fr



creativ'

Table des matières

I. Les effets des confinements sur l'activité des clauses d'insertion....	3
II. Donneurs d'ordre et entreprises.....	4
II.1. Les Donneurs d'ordre.....	4
II.2. Les Entreprises.....	5
III. Heures d'insertion réalisées.....	7
III.1. Nombre d'heures global.....	7
III.2. Marché BTP.....	8
III.3. Marchés de services.....	8
III.4. Marchés des prestations intellectuelles.....	9
IV. Modalité de mise en œuvre de la clause.....	10
IV.1. Outils de mise en œuvre de la clause.....	10
IV.2. Plusieurs modalités sont proposées aux entreprises.....	10
IV.3. Évolution des types de contrat.....	11
V. Participants.....	13
V.1. Bilan global de l'année.....	13
V.2. Secteur BTP.....	15
V.3. Secteur Marchés de Services.....	16
VI. Orientations sur le dispositif.....	19
VII. Sorties positives.....	20
VIII. Synthèse.....	21

I. Les effets des confinements sur l'activité des clauses d'insertion

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et deux confinements (mars-mai et novembre-décembre). Du fait de la mise à l'arrêt d'un grand nombre d'activités économiques, le premier confinement a entraîné l'annulation de 400 contrats et une baisse de 62 125 heures d'insertion sur l'année.

Plus particulièrement, les mesures de confinement ont conduit à un arrêt de la plupart des chantiers BTP, ce qui a entraîné une baisse de 11 521 heures réalisées par rapport à l'année 2019, et 33 salariés n'ont pas pu intervenir sur les chantiers à temps plein. Les marchés de services ont, quant à eux, été fortement impactés avec une diminution de 50 600 heures réalisées par rapport à l'année 2019.

Si on regarde dans les effets de la crise du point de vue des modalités de mise en œuvre des clauses d'insertion, on note que ce sont principalement les embauches directes qui ont été pénalisées (-25 000 heures, soit - 25%), viennent ensuite la sous-traitance par le biais des EI, les les ETTI et les ESAT (-20 % d'heures réalisées sur les marchés de nettoyage).

Modalités de mise en œuvre de la clause – comparaison 2019-2020

	2019	2020	Evol.	Evol. (%)
ACI	38 745	39 034	289	1
EA	41 451	42 495	1 044	3
EI	83 044	79 135	-3 909	-5
Embauche directe	105 153	78 912	-26 241	-25
ESAT	23 018	10 937	-12 081	-52
ETTI	34 802	21 848	-12 954	-37
GEIQ	1 601	11 969	10 369	648
Sous-traitance EI	23 082	4 442	-18 640	-81

Du côté des bénéficiaires, on note une baisse des prescriptions de 7 % et une diminution de la durée moyenne des étapes de parcours. Cette dernière est passée de 451 heures en 2019 à 360 en 2020. Néanmoins, le nombre de bénéficiaires a quant à lui augmenté avec 808 personnes dans le dispositif contre 776 en 2019.

Enfin, il est à noter que le nombre de sorties positives s'est maintenu (77 contre 75 en 2019). Dans ce cadre, le nombre de CDI reste important (31 contre 39 en 2019).

II. Donneurs d'ordre et entreprises

En 2020, les clauses représentent :

- **120 opérations** (représentant 252 marchés) provenant de
- **35 donneurs d'ordre**, qui ont permis de faire travailler des demandeurs d'emploi dans
- **140 entreprises**, sur le dispositif des clauses d'insertion.

II.1. Les Donneurs d'ordre

Donneurs d'ordre		Volume d'heures	%	
Dijon Métropole		157 896,23	54,68 %	54,68 %
Bailleurs	GRAND DIJON HABITAT	6 352,89	2,20 %	15,59 %
	ORVITIS	16 605,19	5,75 %	
	CDC HABITAT	648,82	0,22 %	
	VILLEO-HABELLIS	21 425,10	7,42 %	
Communes et communauté de communes	Ville de CHENÔVE	5 699,26	1,97 %	8,86 %
	Ville de DIJON	10 781,17	3,73 %	
	Ville de TALANT	1 321,50	0,46 %	
	Ville de FONTAINE LES DIJON	20,00	0,01 %	
	Ville de GENLIS	111,00	0,04 %	
	Ville de LONGVIC	1 135,61	0,39 %	
	Ville de MONTBARD	21,75	0,01 %	
	Ville de QUETIGNY	4 632,21	1,60 %	
	Ville de SAINT APOLLINAIRE	639,47	0,22 %	
	COMMUNE DE NEUILLY-CRIMOLOIS	240,00	0,08 %	
	CC PLAINE DIJONNAISE	996,46	0,35 %	
Services de l'état	AGROSUP	586,25	0,20 %	8,13 %
	CARSAT BOURGOGNE-FRANCHE COMTE	654,01	0,23 %	
	CPAM DE LA COTE D'OR	724,57	0,25 %	
	DRAC BOURGOGNE	169,00	0,06 %	
	INRA CENTRE DE DIJON	209,00	0,07 %	
	MINISTRE DE L'INTERIEUR-SGAMI	15 305,66	5,30 %	
	MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS	1 975,00	0,68 %	
	PRÉFECTURE BOURGOGNE	303,34	0,11 %	
	SGAR (PRÉFECTURE RÉGION BOURGOGNE)	701,00	0,24 %	
	CAF-URSSAF	475,50	0,16 %	
Donneurs d'ordre privés	VNF	2 366,00	0,82 %	5,38 %
	ATIK SA	1 604,92	0,56 %	
	DEMATHIEU BARD	4 505,87	1,56 %	
	EIFFAGE AMÉNAGEMENT	1 101,73	0,38 %	
	EIFFAGE CONSTRUCTION LONGVIC	3 707,85	1,28 %	
	LA VAPEUR	27,50	0,01 %	
SPLAAD	4 589,42	1,59 %		
SPLAAD	13 377,06	4,63 %	4,63 %	
SNCF	7 278,00	2,52 %	2,52 %	
SEM- SOCIÉTÉ EST MÉTROPOLE	583,00	0,20 %	0,20 %	

II.2. Les Entreprises

Les entreprises participantes sont réparties de la façon suivante :

- 91 entreprises du secteur bâtiment

ALKIMIA	CUROT CONSTRUCTION	ITGC ETANCHEITE	RDV ETANCHEITE
ALLOUIS	DAZY	JEAN ALLET BTP	RIEUFORT
AMG(Atelier Menuiserie Général)	DE BRITO	JEAN MARQUIS	SA RELEC
AQUI-TECH	DE GIORGI CONSTRUCTION	KLEIN	SANITEL
BAFFY	DONOLO FRERES	LABEAUNE	SIA REVETEMENTS
BARAZELLI	DUFRAIGNE SARL	LAIR ET ROYNETTE ARCHITECTES	SMAC
BATIR ENSEMBLE - CONSTRUCTION	EGIS	LES ZELLES	SNCTB BÂTIMENT
BIE (Batiment Industriel de l'Est)	EIFFAGE ENERGIE LONGVIC	LOUET MENUISERIE	SNEF
BONGLET 21	EIMI	MALEC	SOCIÉTÉ BM (Société du Batiment Mauchamp)
BONNARDEL	EN'GO	MENUISERIE DU CHALONNAIS	SOCIÉTÉ FRANC COMTOISE D'APPLICATIONS
BOUDIER	ENGI AXIMA	MENUISERIE ROGER JC	SORAN
BOUYGUES BÂTIMENT NORD EST	ERTCM INDUSTRIES	MUNIER	SPIE EST
BOUYGUES ÉNERGIES ET SERVICES 69	ESPACE MENUISERIE	NOIREAUT	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE
C2P	FC BAT	OXXO	STCE ÉLECTRICITÉ
C3B	FERMETURE VITALE	PAQUET	STCE GROS OEUVRES
CARDEM	FERRON	PARQUETSOL	STCE PLOMBERIE CHAUFFAGE
CEGELEC CENTRE EST	GC BAT	PASCUAL	TACHIN
CEIBAC	GRAND EST MENUISERIE	PATEU ET ROBERT	TECOGALO CONSTRUCTION
CEM	GROUPE VINET SAS	PEDRON	TPM SECURITÉ
CHARPENTE MORTIER	GUINOT ELECTRICITE	PM INDUSTRIE BOIS	URBANO
CHEVALIER SAS	HERNANDEZ ANTOINE	PM INDUSTRIE PVC	VERRE METAL CONCEPT
CITEOS	IDEAL CREATION	PNA SERVICES	ZIRDA EUROL
CRD (Conception Réalisation Développement)	IS COUVERTURE	R2P	

- 12 entreprises du secteur travaux publics

ANJOUBAULT TP	ETF
BONGARZONE TP	GUINTOLI
COLAS NORD EST AGENCE CÔTE D'OR	MOLARD TP
DEMONGEOT	ROGER MARTIN
DESERTOT	ROUGEOT – DESERTOT
EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	PENNEQUIN

- 21 entreprises du secteur marchés de services

ARC EN CIEL	ENTRETIEN DIJONNAIS	ONET PROPLETE ET SERVICES 21
AXIONE 69	FEVRE VIELLARD	SIG
CENTAURE	ID VERDE	SOGERES
DERICHEBOURG	JC DECAUX FRANCE	SUEZ EAU FRANCE
DIEZE	KALHYGE (Ex RLD CENTRE EST)	SHCB RESTAURATION COLLECTIVE
DUC ET PRENEUF	LE SIGNE DE L'ENVORONNEMENT	VAL AURA
EFFIA STATIONNEMENT	NET EXPRESS (GROUPE ATALIAN)	TERIDEAL

- 2 entreprises d'insertion et 2 chantiers

DESIE	SDAT ASCO
ID'EES 21	SDAT

- 5 établissements et services d'aide par le travail

ESTA MUTUALISTE DE MONTBARD	ESAT HABILLIS (LES PEP 21 – LE GOELAND)
ESAT ACODEGE MARSANNAY LA COTE	ESAT HENRI BAILLOT À CHATILLON
ESAT LE MIRANDE	

- 2 entreprises adaptées

PROMUT CHÂTILLON SUR SEINE	PROMUT DIJON
----------------------------	--------------

- 4 entreprises de travail temporaire d'insertion ont mis à disposition des salariés auprès d'entreprises

EURÉKA INTÉRIM	SA2I
IDÉES INTÉRIM	INDIBAT

- 3 entreprises Prestations intellectuelles

CABINET MERLIN	LAIR ET ROYNETTE ARCHITECTES
EGIS	

Les opérations de prestations intellectuelles font maintenant partie intégrantes du dispositif .

Depuis l'année 2019, Creativ a développé des clauses d'insertion sur ces marchés permettant d'élargir le panel de public concerné. En effet, le Pôle Clause d'insertion fait place à l'innovation en développant ce secteur.

Il s'agit d'un segment d'achat qui représente un volume financier conséquent pour les acheteurs. Les prestations intellectuelles couvrent un champ très large : maîtrise d'œuvre & architecture, médiation urbaine, enquêtes & sondages, conseil, conception informatique, etc..

III. Heures d'insertion réalisées

III.1. Nombre d'heures global

En 2020 ce sont 288 771,35 heures qui ont été réalisées au titre des clauses d'insertion dans les marchés publics contre 350 896,11 heures en 2019.

Celles ci se répartissent en deux catégories principales:

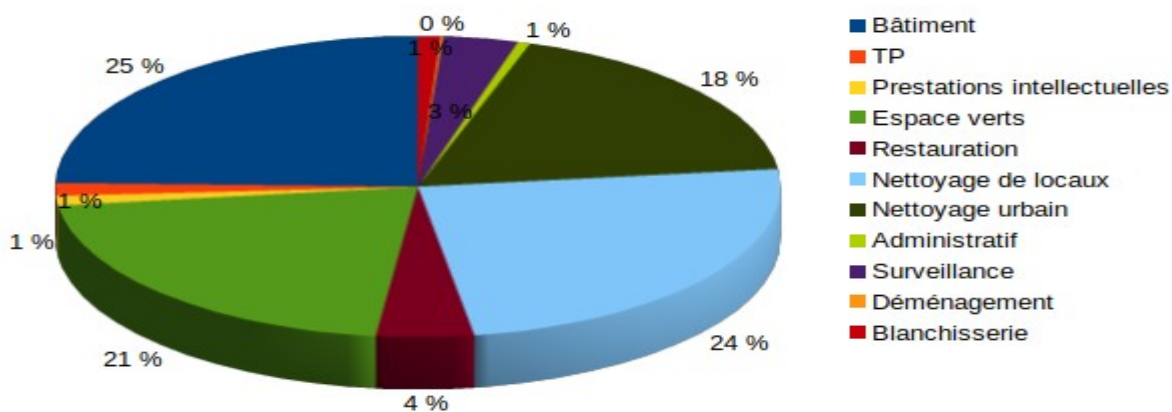
- marchés BTP 25,4% des heures réalisées
- marchés de services 73,6% des heures réalisées

Secteur	Total
Bâtiment	69436,10
TP	3870,14
Prestations intellectuelles	2764,72
Sous total BTP	76070,96
Espace verts	59573,19
Restauration	12320,79
Nettoyage de locaux	68694,97
Nettoyage urbain	51064,07
Administratif	1582,50
Surveillance	9410,41
Déménagement	352,00
Blanchisserie	2787,02
Sous total MS	212700,39

Plus finement les quatre secteurs majoritaires sont les suivants :

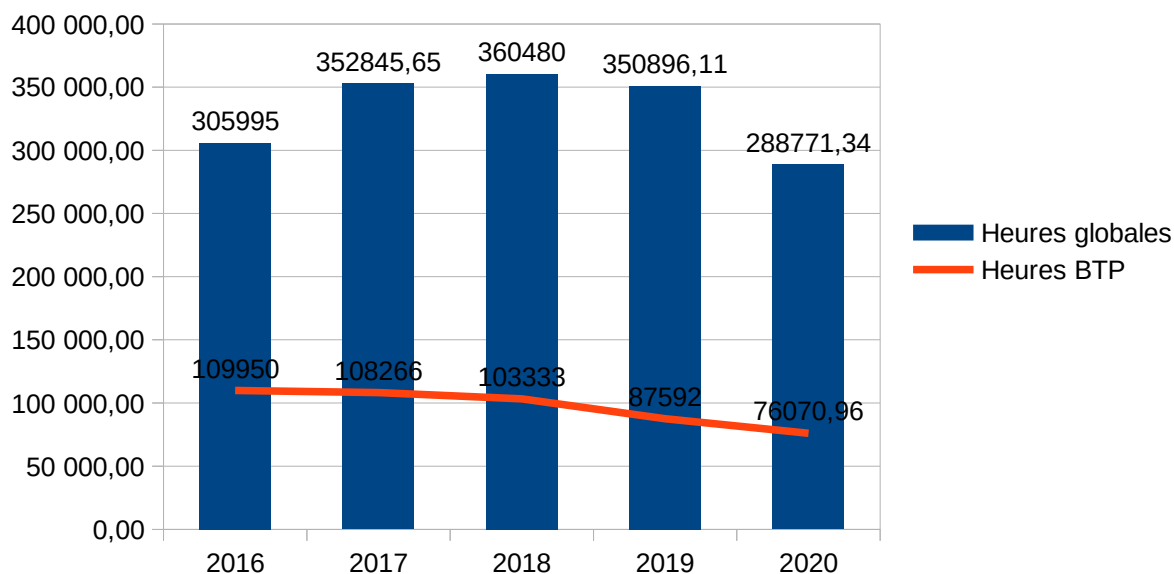
- le nettoyage de locaux et urbain,
- le bâtiment,
- les espaces verts,
- la Restauration

Répartition du nombre d'insertion par secteur d'activité



III.2. Marché BTP

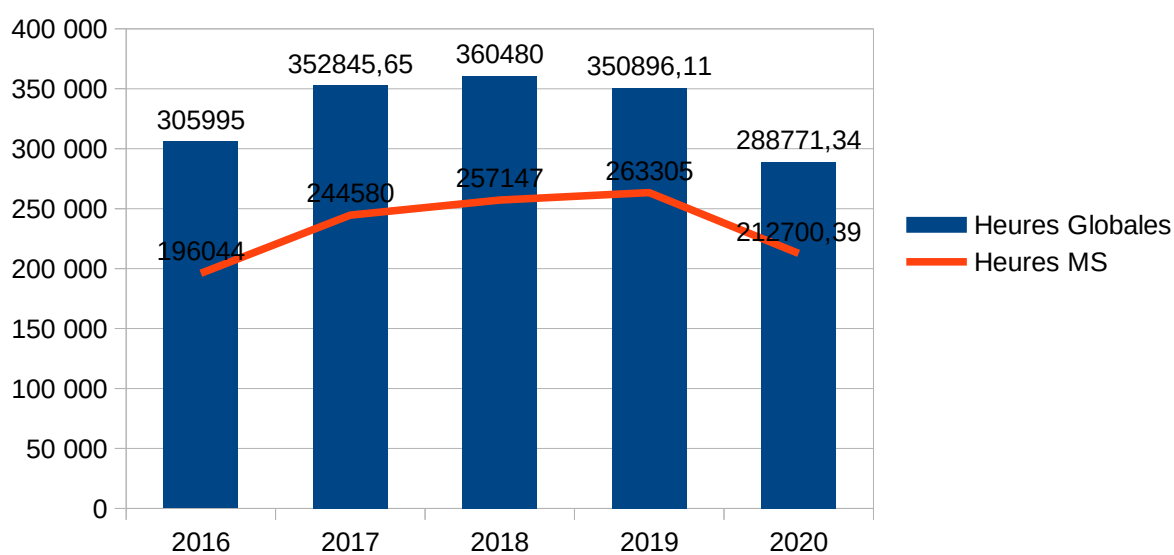
Évolution des heures sur le BTP



La crise sanitaire a fortement impacté la réalisation des heures d’insertion, la majorité des entreprises ne pouvant accueillir un salarié du dispositif. Les heures du secteur BTP depuis l’année 2016 représentent en moyenne 30 % des heures réalisées, cela dû au développement du secteur marchés de service.

III.3. Marchés de services

Évolution des heures sur les marchés de services



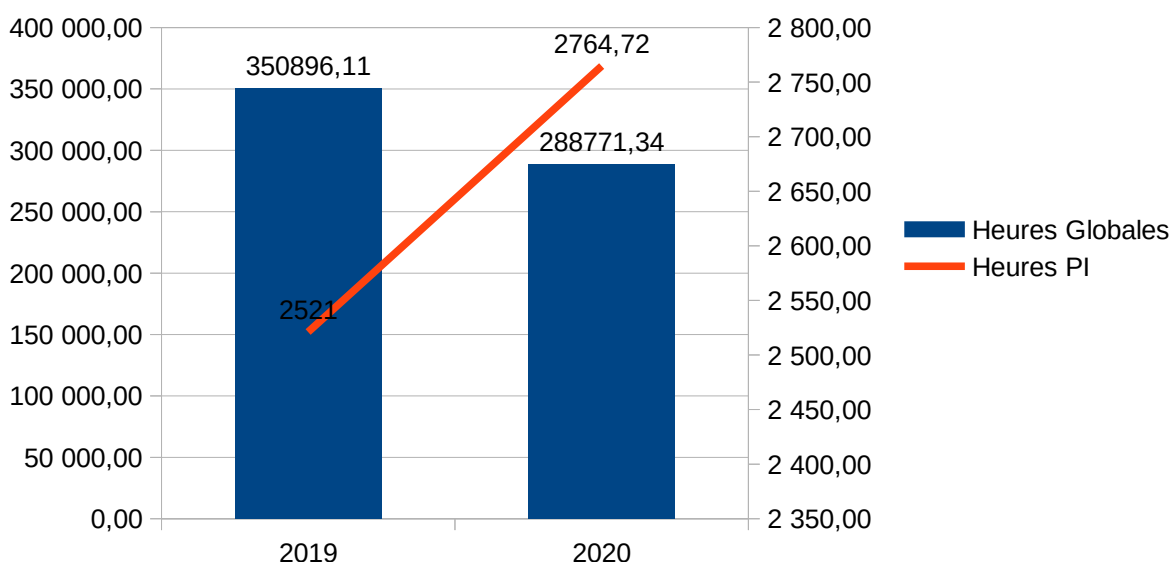
Les heures d'insertion sur le secteur des marchés de services a également subi la crise sanitaire.

Cependant le bilan clauses d'insertion du marché de collecte de déchets de Dijon métropole qui est arrivé à son terme après 5 années, est excellent : 76 520 heures d'insertion réalisées pour un engagement de 45 000 heures.

Un véritable partenariat dans la durée entre l'entreprise attributaire Dieze et l'agence d'intérim d'insertion Idées intérim a permis de générer de beaux parcours d'insertion et un total de 13 embauches,

III.4. Marchés des prestations intellectuelles

Évolution des heures sur les Prestations intellectuelles



L'objectif principal de cet axe de développement sur les marchés était de diversifier les publics concernés par les clauses.

Les clauses ont été insérées notamment dans les marchés d'études relatifs aux opérations de travaux sur des postes de dessinateurs projeteurs techniciens BTP, chargés d'affaires, suivi de chantier, technicien en architecture,,,

IV. Modalité de mise en œuvre de la clause

IV.1. Outils de mise en œuvre de la clause

Plusieurs modalités de mise en œuvre sont proposées aux entreprises afin de réaliser leurs engagements d'insertion.

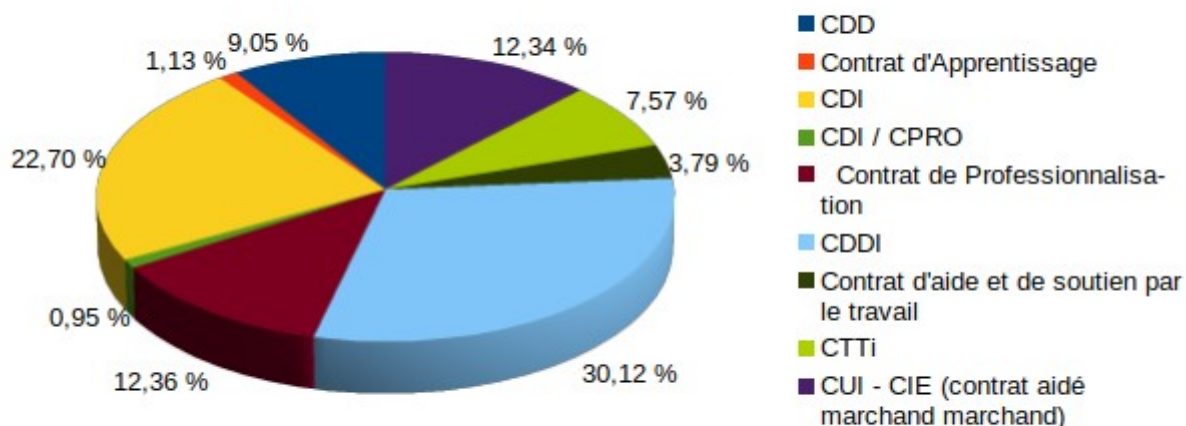
- Interne : l'entreprise en tant qu'employeur
- externe : l'entreprise a recours à une entreprise de travail temporaire d'insertion, ou peut sous traiter son insertion.

Quelque soit la modalité d'exécution la clause se met en place par tout type de contrats que ce soit CDD, CDI, contrat aidé, contrat d'insertion, ...

	Modalités Internes	Modalités externes
Typologie des contrats	Contrat de droit commun CDD, CDI Contrat en alternance	Contrats de mise à disposition (ETTI, ACI) Sous traitance contrats aidés

IV.2. Plusieurs modalités sont proposées aux entreprises

Modalité de mise en œuvre	Type de contrat	Nb heures réalisées
Interne	CDD	26 135,57
	Contrat d'Apprentissage	3 258,34
	CDI	65 546,95
	CDI / CPRO	2 736,00
	Contrat de Professionnalisation	35 698,92
Externe	CDDI	86 964,56
	Contrat d'aide et de soutien par le travail	10 936,78
	CTTi	21 848,22
	CUI - CIE (contrat aidé marchand marchand)	35 646,00
	Total	288 771,34



Les Contrats à Durée Déterminée d'Insertion représentent 46,33% des heures réalisées en grande partie par le groupe Id'ées sur le secteur marché de services.

- Les embauches effectuées en direct par les entreprises représentent 46,18 % des heures réalisées
- Les entreprises ont sous-traité à l'Entreprise d'Insertion Id'ées 21 30,12 % des heures réalisées,
- Les entreprises ont choisi l'intérim d'insertion pour réaliser 7,57 % des heures,

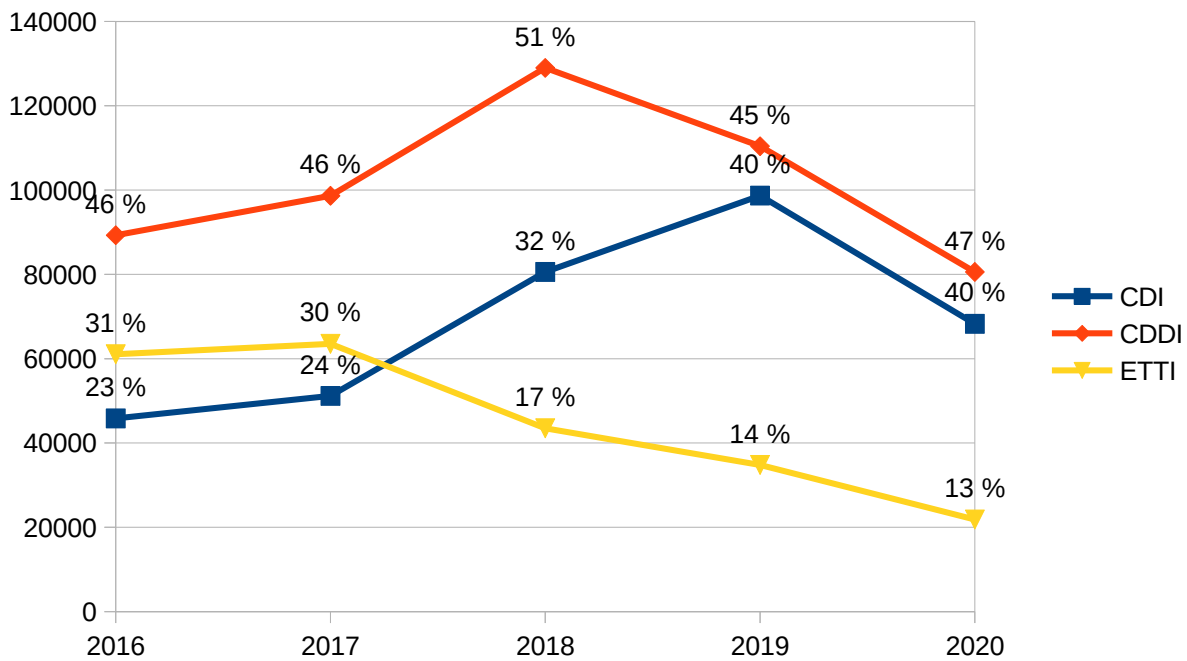
IV.3. Évolution des types de contrat

On a pu remarquer une forte évolution des contrats CDDI due au développement des marchés de service et l'attribution de certains de ces marchés à l'entreprise d'insertion Id'ées 21 qui a répondu directement aux appels d'offre. La baisse remarquée à partir de l'année 2019 est due à la crise sanitaire.

La part des CDI a également fortement augmentée. Les entreprises après avoir accueilli un salarié en interim d'insertion, proposeront un contrat pérenne. On a pu remarquer cette hausse depuis l'année 2016. En effet la souplesse de mise en œuvre de la clause proposée aux entreprise, comme la globalisation des heures, permet de réels parcours d'insertion professionnelle.

Evolution des types de contrats CDI-CDDI-ETTI

Années	CDI	%	CDDI	%	ETTI	%
2016	45830,00	15,04 %	89292,43	29,30 %	61044,48	20,03 %
2017	51166,93	14,25 %	98654,92	27,48 %	63520,57	17,69 %
2018	80587,11	22,28 %	128974,53	35,66 %	43490,88	12,02 %
2019	98684,97	28,12 %	110410,58	31,47 %	34802,49	9,92 %
2020	68282,95	18,49 %	80587,11	21,82 %	21848,22	5,92 %



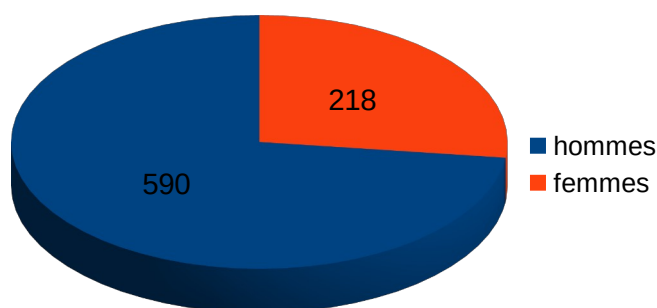
V. Participants

V.1. Bilan global de l'année

En 2020 ce sont **808** salariés qui ont travaillé sur le dispositif des clauses d'insertion.

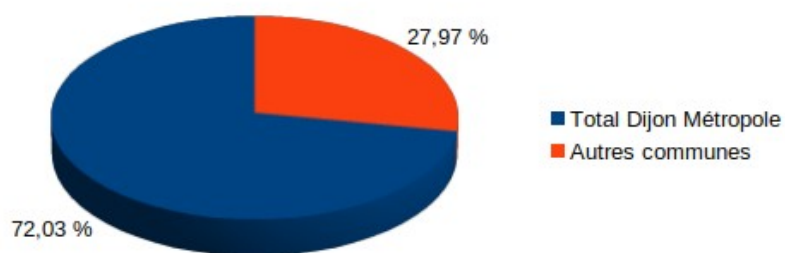
Parmi les caractéristiques des publics :

- 218 femmes, soit 27 % de l'effectif global,
- 590 hommes,
- 164 bénéficiaires du RSA, soit 20,3%
- 145 salariés issus de Quartiers Prioritaires, soit 14,6% de l'effectif global
- 182 participants ont plus de 50 ans (55 femmes et 142 hommes) soit 22,5 %



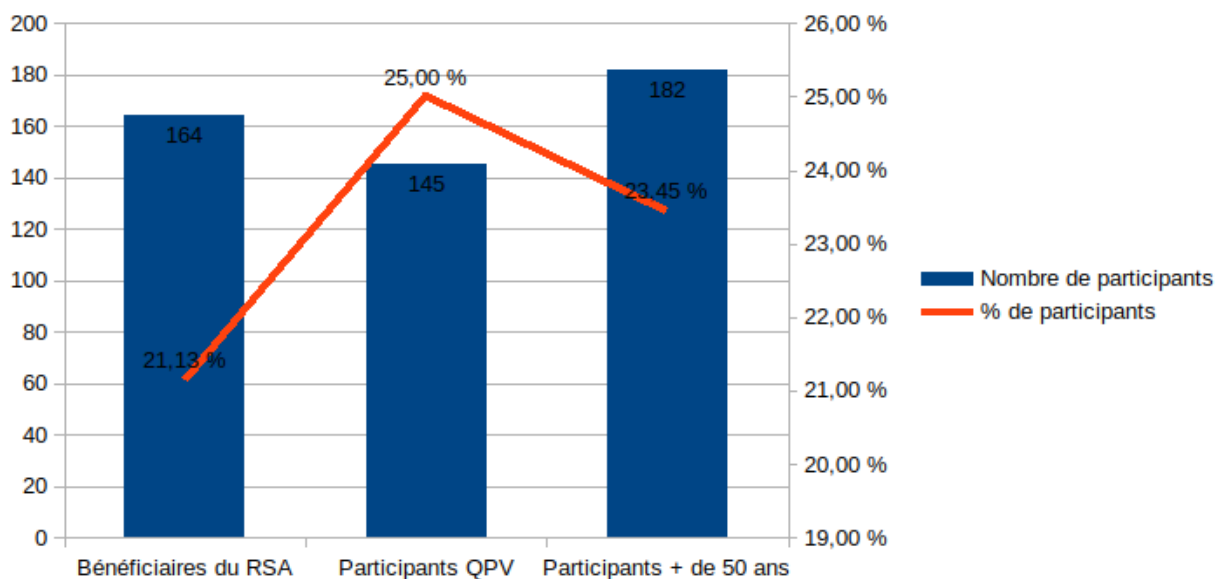
Détail des bénéficiaires de Dijon métropole

Communes	Nombres de bénéficiaires	%
Dijon	416	71,48 %
Chenôve	62	10,65 %
Quetigny	25	4,30 %
Chevigny-Saint-Sauveur	24	4,12 %
Longvic	18	3,09 %
Talant	9	1,55 %
Saint-Apolinaire	6	1,03 %
Fontain-lès Dijon	5	0,86 %
Perrigny-lès-Dijon	5	0,86 %
Marsannay -la-cote	3	0,52 %
Neuilly-lès Dijon	3	0,52 %
Plombières-lès-Dijon	3	0,52 %
Ahuy	1	0,17 %
Fenay	1	0,17 %
Ouges	1	0,17 %
Total Dijon Métropole	582	72,03 %



Les bénéficiaires domiciliés sur le territoire de Dijon métropole représentent 72% du public bénéficiaire.
 Les 28% restant renvoi sur le public domicilié sur des communes avoisinantes de Dijon Métropole.

Sur Dijon Métropole, 145 salariés sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville soit 25% (dont 38 femmes)

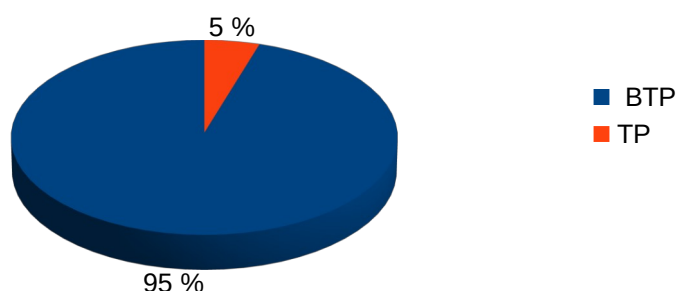


V.2. Secteur BTP

146 bénéficiaires ont travaillé dans le secteur BTP.

- 39 sont bénéficiaires du RSA soit 27 %
- 15 vivent en QPV, soit 10% des bénéficiaires
- 97 % des bénéficiaires sont des hommes
- 3 % des bénéficiaires sont des femmes

Répartition des contrats par secteur



Quartier Prioritaires de la Ville	Nombre de bénéficiaires	%
Chenôve- le Mail	5	33,33 %
Dijon- Fontaine d'ouche	3	20,00 %
Dijon- Grésilles	6	40,00 %
Longvic-Brief du Moulin	1	6,67 %
Quetigny-Centre	0	0,00 %
Total	15	100,00 %

	Femmes	Hommes
RSA	0	39
QPV	0	25
-26 ans	0	45
+50 ans	0	10

Dans le cadre des marchés de BTP, les salariés et les entreprises sont également accompagnés par les coordonnateurs de l'ARIQ BTP.

Leurs missions :

- recevoir et valider les projets professionnels des bénéficiaires orientés sur le dispositif,
- préparer, former les futurs salariés,
- mettre en relation les candidats et les entreprises attributaires
- faire un suivi des salariés sur les missions proposées
- améliorer la construction des parcours pour les personnes en suivi

Quelques opérations BTP en cours sur l'année :

Le chantier des futures écoles d'ingénieurs à Dijon

L'entreprise C3B est attributaire de l'opération CAMPUS METROPOLITAIN en conception-réalisation (opération de la SPLAAD). Depuis février 2020, les salariés travaillent sur ce chantier afin que les futurs ingénieurs des écoles ESEO & ESTP fassent leur rentrée en septembre 2021.

Le service des clauses d'insertion et C3B ont collaboré pour intégrer des clauses d'insertion et ainsi permettre à des demandeurs d'emploi de travailler sur ce chantier. Ainsi, un objectif de 7960h d'insertion était prévu au démarrage du projet. Après 15 mois de travaux, ce sont déjà plus de 11000h qui ont été réalisées.

Ce bâtiment de 10 000 mètres carrés respectueux de l'environnement et ultra connecté (label environnement, smart) nécessite l'intervention de nombreux professionnels. Actuellement 80 salariés interviennent chaque jour dont 50 maçons et parmi eux, certains travaillent dans le cadre des clauses d'insertion.

RESTAURATION DES FAÇADES TOITURES MENUISERIES COUR D'APPEL DIJON :

Une opération qui a démarré pleinement durant l'année 2020 malgré un contexte économique complexe.

Cette opération se réalise sur une durée de 3 ans, avec un montant d'heures d'insertion qui s'élève à 10490 h sur la totalité des tranches Fermes et optionnelles , avec 16 marchés. Actuellement 1132 h ont déjà été réalisées sur le démarrage de la première tranche. Plus de 10 entreprises attributaires et sous-traitantes travaillent sur le projet, entreprises de restauration du Patrimoine.

Des contrats d'intérim d'insertion ont déjà démarré, ainsi qu'un CDD et un contrat de professionnalisation qui a évolué vers une embauche en CDI.

Une opération de Prestations Intellectuelles :

Opération de maîtrise d'œuvre sur la réhabilitation de 6 bâtiments à l'école de Gendarmerie de Dijon :

750 h prévues / 4620 h réalisées sur 2 marchés

1 marché architecture et 1 marché Bureau d'études Technique de Projets TCE

Sur le lot architecture, l'entreprise a recruté une personne en CDD sur un poste d'assistant de projet du chantier

Sur le lot BET, le bureau d'études à recrute un technicien bureau d'études déclaré Travailleur Handicapé pour effectuer la réalisation de plans du projet.

V.3. Secteur Marchés de Services

669 bénéficiaires ont travaillé dans le secteur Marchés de Services.

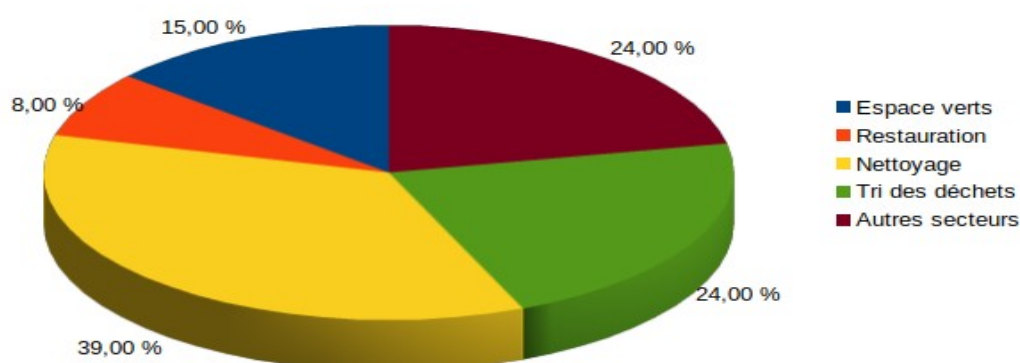
- 212 sont des femmes (32%)
- 146 sont bénéficiaires du RSA (22%)
- 134 vivent en QPV, soit 20 % des bénéficiaires

Les salariés des Entreprises Adaptées, ESAT et Entreprises d'Insertions bénéficient de l'accompagnement de leurs structures.

Quartier Prioritaires de la Ville	Nombre de bénéficiaires	%
Chenôve- le Mail	40	29,85 %
Dijon- Fontaine d'ouche	38	28,36 %
Dijon- Grésilles	40	29,85 %
Longvic- Brief du Moulin	5	3,73 %
Longvic- Guynemer	1	0,75 %
Quetigny- Centre	5	3,73 %
Talant- Belvédère	5	3,73 %
Total	134	100,00 %

	Femmes	Hommes
RSA	30	116
QPV	38	96
-26 ans	8	15
+50 ans	7	19

Répartition des contrats par secteurs



L'accompagnement des salariés est réalisé par une diversité de structures en fonction de la structure qui les prends en charge. Les salariés des Entreprises Adaptées, ESAT et Entreprises d'insertion bénéficient donc de l'accompagnement de leurs structures.

Quelques opérations marché de services en cours sur l'année :

La délégation de service public pour l'exploitation du parc des expositions et du palais des congrès pour la Ville de Dijon

2020 a été la deuxième année de cette DSP, et malgré un contexte économique complexe avec l'arrêt des événementiels, Dijon Congrexpo et ses prestataires ont pu continuer à réaliser de l'insertion grâce à la globalisation. Ainsi sur un engagement de 5 460 heures d'insertion sur la durée de la DSP, 9 172 heures ont été réalisées en 2019 et 2020. Ainsi, après l'embauche en CDI de 2 agents de sécurité en 2019, une troisième embauche d'un agent de sécurité s'est concrétisée en 2020.

Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation des services de mobilité.

DSP a été attribuée à l'entreprise Kéolis Dijon Mobilités, mandataire du groupement, lui-même constitué des entreprises Effia Stationnement et Cycléo. La délégation de service public de la mobilité sur le territoire dijonnais a commencé le 1^{er} janvier 2017 et comporte un engagement de 21 600 heures d'insertion à réaliser sur la durée de la DSP, soit 6 ans.

Pour ces 4 premières années de DSP Mobilité, l'insertion a été exemplaire et de qualité, tant par la formation du public (via les Contrats d'Insertion Professionnel Intérimaire et l'accompagnement mis en place par l'entreprise de travail temporaire d'insertion Idées intérim), la diversité du public (sexe, âge, demandeurs d'emploi plus ou moins éloignés de l'emploi) et les postes proposés (agent de nettoyage, agent d'exploitation de stationnement) mais également de part la diversité des modalités de mises en œuvre de l'insertion (contrat d'intérim d'insertion, contrat en entreprise d'insertion, embauche en directe de façon durable).

cette DSP Mobilité a permis, du 1/01/17 au 31/12/20 :

- la réalisation de 51 071 heures d'insertion,
- de remettre à l'emploi 118 demandeurs d'emploi (86 hommes et 32 femmes),
- d'embaucher 8 agents d'exploitation des parkings en CDI

VI. Orientations sur le dispositif

164 personnes ont été orientées sur le dispositif des clauses d'insertion au cours de l'année 2020,

L'essentiel des orientations provient des ETTI (33,54%), l'ARIQ BTP (15,85%), de Pôle Emploi (15,24%) et du PLIE (15,24%).

Parmi elles,

- 137 hommes
- 27 femmes
- 32 sont bénéficiaires du RSA
- 38 vivent en QPV, soit **23,17%** des personnes orientées sur le dispositif
- 117 personnes ont été orientées sur le secteur BTP
- 41 personnes ont été orientées sur le secteur des Marchés de Services
- 6 personnes ont été orientées sur le secteur des Prestations Intellectuelles
- 68,30% des candidats ont été validés sur le dispositif
- 26,83% des candidats n'ont pas été retenus sur le dispositif
- 4,25% des candidats sont en attente de validation sur le dispositif

Tableau des orientations par prescripteur

Prescripteur	Nombre de prescriptions	Secteur BTP			Secteur Marchés de Services			Secteur Prestations Intellectuelles		
		Validé	Non validé	En attente	Validé	Non validé	En attente	Validé	Non validé	En attente
ARIQ BTP	26	26	0	0	0	0	0	0	0	0
ENTREPRISE	9	2	0	0	6	0	0	1	0	0
CAP EMPLOI	9	0	2	0	5	0	0	2	0	0
CHALLENGE EMPLOI	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
EUREKA	9	3	3	0	3	0	0	0	0	0
ID21	3	2	0	1	0	0	0	0	0	0
ID INTERIM	45	27	12	0	5	1	0	0	0	0
MILO	11	4	2	0	2	3	0	0	0	0
POLE EMPLOI	25	6	8	2	3	1	1	1	3	0
PLIE	25	9	5	0	4	4	3	0	0	0
SA2I	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	164	80	33	3	28	9	4	4	3	0

Nous notons différents motifs de non validation sur le dispositif, entre autres :

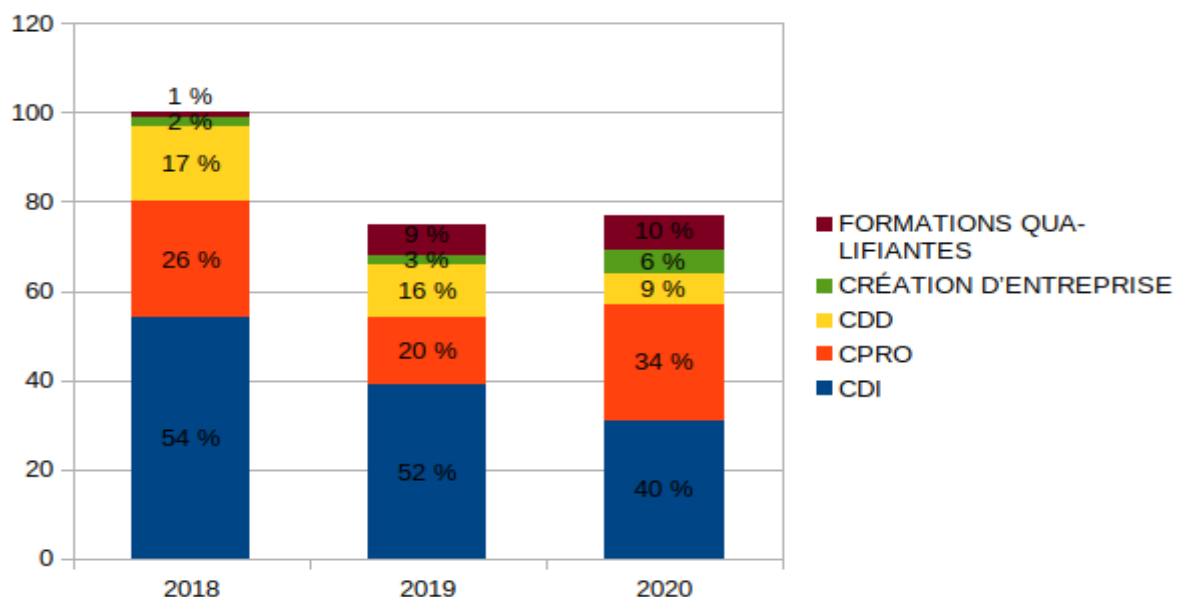
- l'absence aux RDV donnés pour 40 % des cas
- l'annulation de la candidature pour 13,33 % des cas
- le refus du candidat pour 6,66% des cas
- les freins trop importants pour un retour à l'emploi pour 6,66% des cas,

VII. Sorties positives

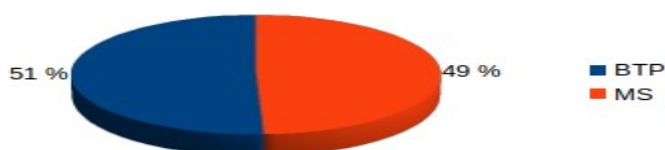
77 salariés ont bénéficié d'une sortie positive (CDI, CDD +6 mois, CPRO) lors de l'année 2020,

- 31 embauches en CDI
- 26 embauches en CPRO
- 7 embauches en CDD +6 mois
- 5 créations d'entreprises
- 8 formations qualifiantes

Evolution du nombre des sorties positives



39 sorties positives ont été réalisées sur le secteur BTP et 38 sur le secteur marchés de services.

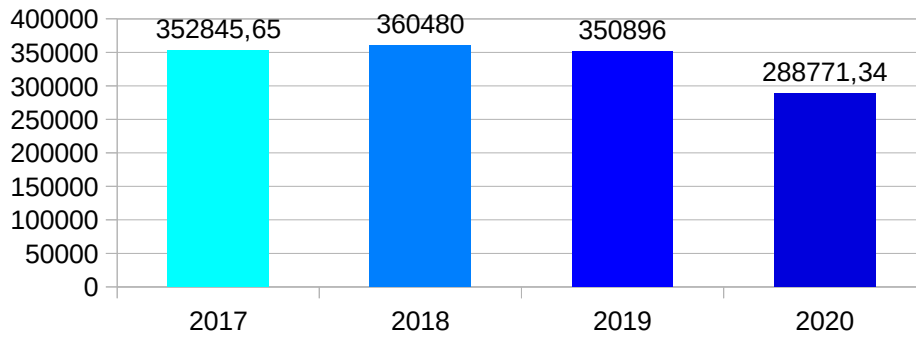


Les caractéristiques du public:

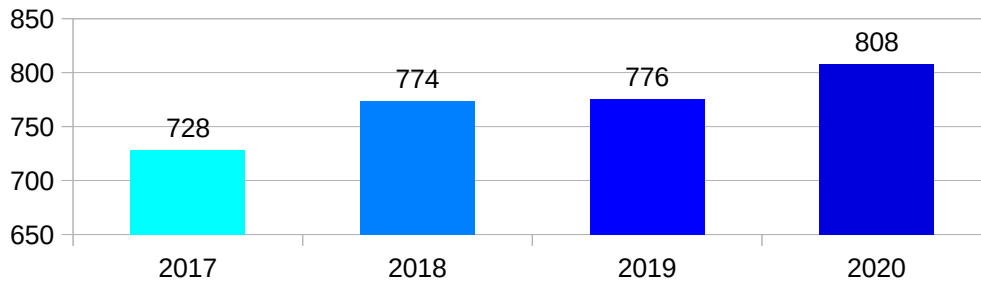
- 10 Femmes, soit 13% des embauches
- 14 salariés embauchés sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville, soit 18 %

VIII. Synthèse

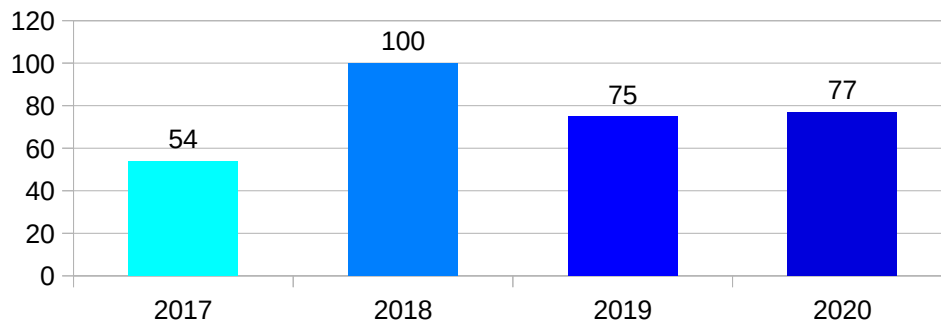
Heures d'insertion réalisées



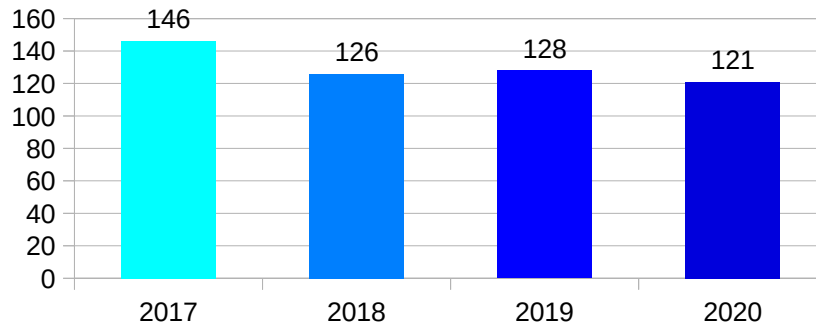
Nombre de participants



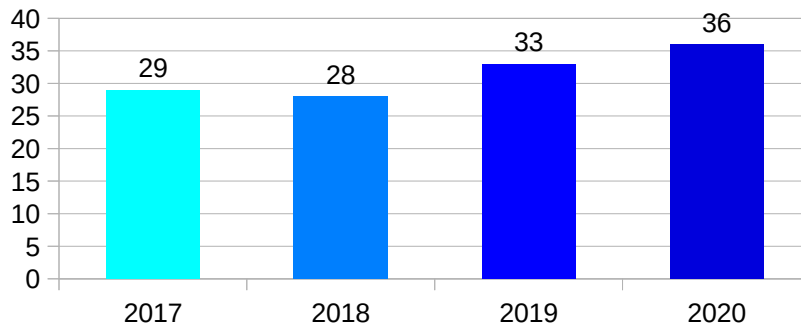
Nombre de sorties positives



Nombre d'opérations



Nombre de Donneurs d'ordre



Nombre d'entreprises

